



# Conseil d'école

158, chemin Bridgeport est  
Waterloo (Ontario) N2J 2K4

Téléphone : (519) 746-7224  
Télécopieur : (519) 746-7629  
Courriel : conseil\_decole.lharmonie@yahoo.ca

---

## Procès verbal de la réunion du conseil d'école du jeudi 27 octobre 2016 à 7 h 30

(adopté lors de la réunion du 3 novembre 2016)

---

### Membres du conseil d'école :

**Présents :** Mitchell Beim, Benoit Charbonneau, Yanick Charbonneau, Lara Idardone (personnel de l'école), Chantal Trudel Laudano, Pierre-Nicholas Roy, Yolande Shuck (direction de l'école).

#### **1. Mot de la bienvenue à 7 h 43.**

Y. Shuck explique au conseil que tant que nous n'avons pas neuf parents, le conseil peut choisir d'accueillir de nouveaux parents en son sein. Le conseil accueille donc C. Laudano qui se porte volontaire pour faire partie du conseil.

#### **2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 août 2016.**

Adopté à l'unanimité.

#### **3. Modification de l'ordre du jour préalablement circulé.**

Y. Shuck annonce que comme il s'agit d'un nouveau conseil, elle mènera le début de la réunion jusqu'à l'élection. Elle mentionne que le rôle du conseil d'école est un rôle purement consultatif. Le conseil ne se représente pas lui-même, mais représente les parents. Les doléances personnelles n'ont pas lieu. Il y a certains dossiers auxquels on ne peut pas toucher, par exemple le matériel scolaire et l'électronique. On peut faciliter le travail de l'école pour l'acquisition de matériel informatique mais la direction doit obtenir la permission. Par contre, on pourrait décider d'augmenter l'inventaire de la bibliothèque.

Y. Shuck souhaiterait que ce conseil soit plus actif au niveau des initiatives et passe moins de temps sur les procédures. Elle suggère que chacun et chacune pourrait se donner comme mandat de trouver une subvention et d'appliquer sur une subvention.

Y. Shuck passe en revue le bilan de 2015-2016. Le conseil a financé en partie le transport scolaire et le club du petit déjeuner. Par contre, nous n'avons pas eu d'avancement dans le dossier de la cour d'école.

Le conseil devra définir le mandat pour cette année et trouver les subventions en fonctions de celui-ci.

#### 4. Élection du président ou de la présidente, du ou de la secrétaire et du trésorier ou de la trésorière.

B. Charbonneau est élu président. P.N. Roy est élu secrétaire. M. Beim est élu trésorier.

#### 5. Rapport financier

B. Charbonneau, en tant que trésorier sortant, soumet au conseil un rapport financier.

Aux niveaux des levées de fonds, le conseil a levé 897,67 \$ avec QSP et 536,65 \$ avec Lunch Lady en 2015. Cette année, nous avons reçu à ce jour 278,80 \$ de Lunch Lady. Le comité du Club du petit déjeuner a obtenu une subvention de Nutrition for Learning de 2500\$ pour l'année en cours.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le conseil

- a déboursé 254,65\$ pour l'épluchette de blé d'inde et recueilli 149,25\$ pour le club du petit déjeuner lors de celle-ci,
- a reçu 278,80\$ de Lunch Lady,
- a reçu un premier versement de 866,75\$ de Nutrition for Learning pour le club du petit déjeuner et dépensé 517,12\$ pour l'achat de nourriture pour celui-ci,
- a reçu la subvention annuelle du conseil scolaire pour la participation des parents. Le compte CDÉ-Participation des parents contient maintenant 1275\$, soit trois années de subventions.

B. Charbonneau mentionne que le compte CE-Vêtements de gym a été vidé de son solde de 10,23 \$ par l'administration de l'école. Ce montant a été versé dans le compte CE-Club du petit déjeuner.

Les autres comptes n'affichent aucun changement :

- le compte CE-Projet vers le vert affiche un solde de 5815,26 \$,
- le compte CE-Reader's Digest affiche un solde de 1326,84 \$,
- le compte CE-Structure de jeux affiche un solde de 3576,10 \$.

Le solde total des comptes communiqué par la direction de l'école au conseil d'école est donc au 25 octobre de 13884,07 \$.

Ce montant est par contre inexact car à la mention des dépôts totalisant 660\$ et représentant les dons des parents lors de l'inscription au club du petit déjeuner, Y. Shuck suggère qu'il y a là erreur, que cet argent a été levé par l'école et non pas par le conseil et qu'il aurait dû par le fait même être versé dans un compte de l'école et non du conseil. La collecte de fonds Treasures et les dons des parents lors de l'inscription au petit déjeuner sont des initiatives de l'école. Y. Shuck voit l'école comme un vase de secours pour le club. Elle est solidaire du conseil mais ne veut que le conseil compte sur Treasures pour faire survivre le club du petit déjeuner. Il est à la discrétion de l'école d'utiliser les revenus de cette levée de fonds.

Y. Shuck rappelle au conseil qu'il y a toujours un inventaire de vêtements de gym à écouler.

B. Charbonneau mentionne qu'il faut maintenant régler l'épluchette de blé d'inde.

**Proposition** : Le conseil mandate son trésorier d'utiliser les fonds du CDÉ-Participation des parents pour payer l'épluchette de blé d'inde.

Adoptée à l'unanimité.

**Proposition** : Le conseil mandate son trésorier de verser l'argent recueilli lors de l'épluchette de blé d'inde au compte CE-Club petit déjeuner.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. Accomplissements**

P.N. Roy et B. Charbonneau vont préparer le rapport sur l'année 2015-2016. Ce rapport doit annuellement être remis à la direction qui elle la rend disponible aux parents de l'école et le fait parvenir au conseil scolaire. Y. Shuck mentionne que l'école sera auditée le 8 novembre et que le rapport doit être disponible avant.

## **7. Planification des dates de réunion**

Le conseil choisi de se rencontrer les premiers jeudis de chaque mois à 17 h 00.

## **8. Levée de séance à 8 h 29.**

N'ayant pas pu compléter tout l'ordre du jour, la discussion est reportée à la prochaine réunion.